



Réaction, récupération

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1988 à 1997 - Année 1997 - N° 972 - décembre 1997 -



Date de mise en ligne : vendredi 2 décembre 2005

Date de parution : décembre 1997

Analysons maintenant les différentes réactions face à cette fin de l'emploi salarié qui se traduit dans le système du capitalisme de marché par une augmentation dramatique du chômage.

Inutile de nous appesantir sur celle du Front national qui se résume à ceci : si on réservait les emplois intéressants aux hommes grands, blonds et aux yeux bleus, il y en aurait encore assez pour quelque temps.

Deux types de réaction chez les néo libéraux. Celle des politiques consiste d'abord à dire, la main sur le coeur, qu'il est inhumain de transformer les exclus en assistés, puis à affirmer que la seule façon de résoudre chômage, et donc exclusion, est de supprimer toutes les réglementations et d'alléger les charges fiscales des entreprises. Alors, comme par miracle, des emplois apparaîtront partout ; ce sera l'euphorie grâce à une croissance digne de celle de l'après-guerre ; et qui, cela va de soi, entraînera une augmentation de la main d'oeuvre nécessaire ! Il est évident qu'une large majorité ne croit plus à ces discours.

La réaction du grand patronat est plutôt de dire que le drame social du chômage n'est pas son problème, car si les entreprises sont obligées de licencier, c'est à cause de la nécessité indiscutable où elles sont de faire des profits, d'être compétitives. Il faut donc qu'elles aient à leur disposition, flexible à leur demande, un personnel intermittent répondant sur simple appel téléphonique pour travailler une heure, un jour ou un mois, et payé, évidemment, en proportion de ce temps de travail : et c'est dans cet esprit qu'il exige flexibilité et annualisation du temps de travail.

La réduction, ou partage du temps de travail, fait l'objet d'une bataille au grand jour, ouvriers et syndicats ayant enfin intégré l'idée que seule une réduction massive des horaires - et non plus une heure comme en 1981 en France - peut être l'élément décisif de la lutte contre le chômage.

La pression est devenue très forte dans l'ensemble des pays industrialisés. La France, par la prise de position du chef du gouvernement le 10 octobre, a voulu donner le la, en prévoyant de légaliser les 35 heures au premier janvier 2000.

Le mouvement vers les 35 heures avait été largement engagé en Allemagne, dans l'esprit de "l'économie sociale de marché", grâce à la puissance des syndicats et notamment de IG Metall. Mais le patronat allemand, face aux conséquences de la mondialisation néolibérale, tente, comme ailleurs, de revenir sur les acquis sociaux ; certains patrons allant jusqu'à demander qu'on revienne à 38/39 heures payées 35 ! Le cours de l'histoire à l'envers.

A noter qu'en France, certains porte-parole du patronat, Barre, Sarkozy, Balladur, etc. tiennent un langage similaire : il faut travailler plus, reculer l'âge de la retraite. ça ne les choque pas que dans le même temps, IBM, Renault et Peugeot proposent des plans sociaux mettant en préretraite des employés à... 51 ans ! En réalité, les patrons sont assez divisés sur la réduction du temps de travail (ils évitent, et ce n'est pas innocent, d'évoquer le vrai problème : le partage du temps de travail). Plus de 1.000 entreprises se sont empressées, à cause de ses avantages financiers, d'utiliser la loi Robien. Des grands patrons, dont J. Gandois, président de Cokerill-Sambre, Messur, nouveau PDG de la Générale des Eaux, Bébéar, patron d'Axa, appliquent dans leurs entreprises 34 à 36 heures. ça ne les empêche pas d'être opposés aux 35 heures généralisées.

Il faut s'attendre notamment dans les pays industrialisés à une farouche opposition à la réduction du temps de travail, a fortiori sans réduction des salaires. Cette opposition sera d'autant plus forte qu'on craindra la contagion française d'une réduction légalisée. Et si la pression des faits - chômage, grèves, manifestations - finit par être la plus forte, le patronat fera tout pour "récupérer" au maximum. En 1936 et après, que n'a-t-on entendu sur les conséquences des 40 heures et des congés payés : "la semaine des 4 jeudis... On a perdu la guerre parce que les Français ne voulaient plus travailler, alors que dans l'Allemagne de Hitler...". De tous temps, en tous lieux, le patronat, et c'est logique, s'est opposé aux avancées sociales.

Et ça continue aujourd'hui. La récupération numéro un, c'est la flexibilité, avec son corollaire, l'annualisation du temps de travail. Dans l'industrie, c'est l'amortissement des machines et des locaux avec 3 ou 4 équipes, au besoin week-end compris. C'est l'embauche précaire : en moyenne dans les pays industrialisés, les embauches en CDD représentent 80 % des nouveaux emplois, sans compter les embauches au jour le jour pour les entreprises spécialisées. Le coût du travail est sans cesse dénoncé comme étant trop élevé ; d'où une baisse des salaires, la masse des chômeurs pesant sur le niveau de rémunération.

Le patronat, comme les marchés financiers, n'ont cure de la fracture sociale qu'entraîne un tel comportement. Ce n'est pas leur problème : à l'État et aux institutions caritatives de prendre en charge les scories d'une évolution inévitable de la société.

Un espoir : les jeunes patrons. Leurs dirigeants ont souvent pris des attitudes tout à fait opposées à leurs aînés, car ce sont bien ceux-là qui, dans l'évolution du monde, font, pour les gens avertis, figure d'archaïques.

« En juin 1847, un projet de loi prévoyait d'interdire l'utilisation dans l'industrie des enfants de 8 à 10 ans, mais portait à 12 heures par jour la durée de travail maximale autorisée pour les 10/12 ans. Explication du ministre du commerce : si les enfants quittent le travail trop tôt, ils se retrouvent abandonnés à eux-mêmes dans les rues, ils y contractent l'habitude du jeu, de la paresse et du vice. Les industriels prétendent pour leur part, que réduire à 8 heures la durée du travail des enfants, constitue une mesure qui mène leurs entreprises à la ruine. »

A la veille du XXIème siècle, certains ne pensent guère autrement. Le délégué général adjoint de la puissante UIMM, Dominique de Galan, dans un livre récent, affirme que le vrai problème en France n'est pas celui du chômage, mais celui de "l'inactivité"(!!!). Partisan d'une augmentation de la durée moyenne du travail "sur la base d'une vie", Galan préconise une baisse de 15 à 20 % des retraites, une dévalorisation des diplômes au profit de l'apprentissage, une formation continue "mais en dehors du temps de travail", une extension des CDD et un blocage des salaires. Rien que cela ! Et dire que ce monsieur se classe dans les responsables !

La bataille va être rude. Gandois se prenant pour de Gaulle, a prévenu le 11 octobre après avoir indiqué le 10 que son successeur devra être un "tueur" : « Nous avons perdu une bataille, mais nous n'avons pas perdu la guerre ».